



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Nomination du nouveau directeur de l'Office de l'assurance-invalidité vaudois

Jean-Philippe Ruegger, directeur de l'Office de l'assurance-invalidité (AI) vaudois depuis 2007, prendra sa retraite au 30 juin prochain. Le Conseil d'Etat a exprimé sa profonde reconnaissance à M. Ruegger qui s'est fortement mobilisé au plan cantonal et national pour mettre en place les changements liés aux 5^e et 6^e révisions de l'AI. Tout au long de sa carrière, il s'est également engagé pour construire des solutions pour les jeunes sans formation et les personnes atteintes dans leur santé notamment psychique. Le Conseil d'Etat a nommé Olivier Barraud, 42 ans, nouveau directeur de l'Office AI vaudois à partir du 1^{er} juillet 2019.

Le poste de directeur de l'Office AI vaudois a été mis au concours public en novembre 2018. Aux termes de cette procédure de sélection conduite par une délégation ad hoc, le Conseil d'Etat a nommé Olivier Barraud au poste de directeur de l'Office AI du canton de Vaud.

Marié et père de deux enfants, M. Barraud est âgé de 42 ans. Depuis novembre 2014, il est directeur des ressources humaines de la direction générale de l'Organisation romande pour l'intégration et la formation (Orif), organisme qui travaille notamment pour l'AI et qui est en charge de la formation et de l'intégration professionnelle durable dans le premier marché du travail de personnes atteintes dans leur santé ou en difficulté. Avant cette fonction, depuis 2001, M. Barraud a travaillé en qualité de secrétaire du Syndicat du personnel des transports (SEV) et de responsable de formation pour la région Léman et Valais au sein des CFF. Par ailleurs, il exerce le mandat de vice-syndic au sein de la Municipalité de Moudon, est administrateur de la CIP (Caisse intercommunale de pensions) et membre du Conseil de fondation de la fondation cantonale pour la formation professionnelle. L'expérience de M. Barraud dans une importante entreprise du secteur de l'insertion des personnes en situation de handicap, ainsi que ses larges connaissances des milieux économiques et politiques vaudois ont particulièrement convaincu le Conseil d'Etat. M. Barraud renoncera progressivement à ses divers mandats non professionnels.

Le Conseil d'Etat a exprimé sa vive gratitude et sa reconnaissance à Jean-Philippe

Ruegger. Après avoir dirigé l'Office AI de Neuchâtel durant huit ans, M. Ruegger est arrivé à la tête de l'Office AI vaudois le 1^{er} janvier 2007. Il s'est fortement impliqué dans la mise en œuvre des 5^e et 6^e révisions de l'AI et a présidé la Conférence suisse des offices AI. Par son engagement, les innovations prévues par ces révisions ont pu être rapidement introduites au sein de l'Office vaudois. Il a aussi beaucoup œuvré pour que des projets de partenariats interinstitutionnels innovants se mettent en place dans le canton de Vaud afin que les jeunes sans formation et les personnes atteintes dans leur santé psychique puissent bénéficier d'une insertion professionnelle, dans une approche préfigurant le projet de développement continu de l'AI auquel il a également contribué.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 mars 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Fabrice Ghelfi, directeur général, Direction générale de la cohésion sociale

TÉLÉCHARGEMENTS